

Formation doctorale



l'obligation de formation doctorale fixée par le conseil de l'Ecole doctorale sciences juridiques et politiques de l'Université Toulouse Capitole est de 30 heures par an sur les quatre premières années d'inscription (arrêtés des 25 mai et 1er juillet 2016).

Doctorants du CTHDIP

Les doctorants rattachés au CTHDIP doivent suivre chaque année des formations à hauteur de 20 heures, à choisir parmi les formations proposées par l'Université Fédérale et l'Ecole doctorale sciences juridiques et politiques. Ils doivent également suivre 15 heures de formation sur les 20 heures proposées par le CTHDIP.



Formation proposée par l'Université Fédérale

Parmi la liste des formations proposées : une formation par an.



Formation proposée par l'Ecole doctorale

Parmi la liste des formations proposées (ADUM) : une formation par an, dont la formation doctorale **Dikè**, encadrée par les membres du CTHDIP.



Formation proposée par le CTHDIP

- **Les ateliers d'histoire du droit** (5 séances de 2 heures)
Pédagogie
Epistémologie
Historiographie
Expérience de thèse
Valorisation de compétences



- **Les rencontres d'histoire du droit**

Deux conférences de professeurs invités
Trois conférences doctorales

- **Présentation des travaux doctoraux**

Présentation d'un état d'avancement des travaux à partir de la fin de la 2ème année (comité de suivi)
Pré-soutenance (facultative) : la décision incombe au directeur de thèse qui en fixe les modalités

Programme 2017-2018

Semestre 1



Formation doctorale du CTHDIP

Septembre-décembre
2017

Luisa Brunori

5 octobre - 14h - AR 206

Chargé de recherche au CNRS, Lille 2

« Les racines conceptuelles
du droit européen des affaires »

Alexandra Gottely

18 octobre - 14h - AR 206

Conservateur des bibliothèques, Bibliothèque Cujas

« Autour de Paul Viollet »

Emmanuelle Cheveau

26 octobre - 14h - AR 206

Professeur d'histoire du droit, Paris 2

« Présentation du CNU
par la présidente du groupe I »

Emmanuelle Cheveau

27 octobre - 10h - AR 206

Professeur d'histoire du droit, Paris 2

« Quelques réflexions sur le
dol contractuel en droit romain »

Ragnhildur Helgadóttir

14 novembre - 14h - AR 206

Doyen de la faculté de droit de Reykjavik

« Les institutions islandaises
du Xe au XIIIe siècle »